



## OFFRE D'EMPLOI

*Située en bordure du fleuve Saint-Laurent, sur la Rive-Sud, la ville de Candiac se distingue par son milieu de vie exceptionnel et son aménagement urbain structuré. Candiac offre une gamme diversifiée de services à ses 22 000 citoyens. Pour maintenir son haut standard, nous sommes à la recherche de personnes hautement compétentes, dynamiques et reconnues dans leur domaine.*

### **TECHNICIEN EN GÉNIE CIVIL (ÉTUDIANT) – ÉTÉ 2021**

*POSTE ÉTUDIANT, TEMPS PLEIN  
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS  
CAN-21-ÉTU-3020-28*

#### **DESCRIPTION SOMMAIRE**

Sous la responsabilité du chef de section, Voirie, le titulaire du poste exécute diverses tâches techniques reliées au domaine du génie civil. Il procède aux relevés topographiques et techniques, participe à l'élaboration de solutions pour remédier aux problèmes techniques rencontrés lors de la réalisation des projets. Il effectue la surveillance de chantier pour des travaux de construction, de réfection et d'aménagement et contribue au suivi de contrats divers. De plus, il participe à la réalisation de l'estimation des coûts et des échéanciers des projets conformément aux politiques établies.

#### **DESCRIPTION DES TÂCHES**

1. Effectue des relevés topographiques, des travaux d'arpentage et autres relevés terrain;
2. Participe aux calculs techniques requis et à la conception de certains projets prévus au Plan triennal d'immobilisations pour le Service des travaux publics;
3. Participe à l'élaboration de solutions pour remédier aux problèmes techniques survenant lors de la réalisation des projets;
4. Effectue la surveillance de chantier des projets (travaux de construction, réalisation de dalles de trottoir, réfection de pavage, scellement de fissures, etc.), assure la conformité des travaux et des matériaux selon les plans et devis, rédige des rapports détaillés sur la progression des travaux, coordonne les intervenants assignés aux travaux, donne aux intervenants concernés les avis nécessaires, verbaux ou écrits;
5. En collaboration avec les chefs de section, participe au suivi des contrats divers octroyés aux prestataires de services (tonte de gazon, fauche, entretien ménager, etc.) afin de vérifier l'exécution des tâches requises dans le respect desdits contrats;

6. Discute avec les entrepreneurs, à l'intérieur des paramètres fixés, des méthodes, des ententes ou des prix concernant des modifications de travaux ou des travaux non-prévus, effectue le mesurage et prépare les décomptes progressifs des travaux en vue de la recommandation des paiements aux entrepreneurs;
7. Répond aux demandes du public concernant les travaux en cours de réalisation;
8. Assume, au besoin, certaines tâches administratives du service;
9. Accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction et/ou requise par son supérieur immédiat.

### **EXIGENCES DU POSTE**

- Être étudiant à temps plein au diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie du génie civil, ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation;
- Posséder une expérience pertinente à la fonction, un atout;
- Connaissances informatiques intermédiaires : suite Microsoft office, AutoCAD;
- Connaissances linguistiques : intermédiaires en français (parlé, écrit) et fonctionnelles en anglais (parlé, écrit);
- Attestation Cours de Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction;
- Condition physique nécessaire pour l'exécution de la fonction occupée;
- Permis de conduire valide, classe 5.

Le salaire horaire à l'entrée en poste s'élève à 20,96 \$ et l'horaire de travail est de 39 heures par semaine.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent soumettre leur curriculum vitae et diplôme au plus tard le **28 mars 2021**, en remplissant le formulaire en ligne disponible à l'adresse <https://ville.candiac.qc.ca/fr/115/Postulez>.

*La Ville de Candiac accorde une grande importance à la diversité en milieu de travail et souscrit au principe d'égalité en emploi. À ce titre, elle encourage les candidatures issues des groupes visés par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, c'est-à-dire les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées ainsi que les personnes faisant partie des minorités visibles et des minorités ethniques. Afin de faciliter la lecture de ce document, l'emploi de la forme masculine a été retenu.*

*Il est à noter que seuls les candidats retenus seront contactés.*